

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **2 (1866)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

FRIBOURG.

JUN 1866.

2^e année.

N^o 11.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

publiée par

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE.

L'Éducateur paraît le 1^{er} et le 15 de chaque mois. — L'abonnement pour toute la Suisse est de fr. 5. par an. Pour l'étranger le port en sus. — Lettres affranchies. — Prix du numéro, 30 cent. — Tout ouvrage dont il nous sera envoyé un exemplaire aura droit à un compte-rendu. — Les remboursements et les réclamations devront être adressés à M. le professeur Ducotterd, caissier-gérant de la Société. Les journaux d'échange, les livres, les articles et tout ce qui, en général, regarde la rédaction, s'adresse directement à M. Daguët.

SOMMAIRE : Manuel de Pédagogie ou d'Education. (Suite). — De l'enseignement des sciences naturelles. (Suite). — De la tendance agricole et pratique à donner à l'enseignement primaire rural. — Correspondance. — Chronique bibliographique. — Chronique scolaire.

MANUEL DE PÉDAGOGIE OU D'ÉDUCATION.

Chapitre V. Education intellectuelle.

§ 46. Pour montrer la nécessité et l'importance de l'Education intellectuelle, il suffit de rappeler qu'elle est le développement de toutes les facultés de l'esprit, à commencer par l'Intelligence et à finir par la Raison, la reine de nos puissances intellectuelles.

La culture de ces facultés peut se faire soit par des exercices spéciaux, appropriés à chacune d'elles, soit par l'enseignement méthodique des diverses branches dont se compose le programme de l'enseignement primaire.

§ 47. Culture de l'Intelligence.

Presque toutes les branches de l'enseignement concourent à

l'exercice de la force pensante et partant au développement de l'intelligence. Mais elles n'y concourent réellement qu'à la condition de n'être pas enseignées d'une façon mécanique et machinale. Un savoir purement de mémoire ne cultive pas l'intelligence. Certaines branches (la langue, par exemple), par la richesse et la variété des horizons qu'elles ouvrent à l'esprit, cultivent plus l'intelligence que d'autres.

La perception externe (voir p. 18) est la fonction la plus élémentaire de l'Intelligence ; car c'est par elle que nous entrons en relation avec le monde extérieur, avec le monde des choses. Les choses en elles-mêmes sont difficiles à connaître. Ce qui nous tombe sous les sens n'est que l'apparence des choses. Il faut donc les considérer *avec attention*, les étudier sous leurs diverses faces, avec leurs propriétés essentielles et leurs qualités distinctives. Cette étude attentive et répétée peut seule développer en nous *l'esprit d'observation*, si précieux dans l'industrie, et auquel on doit presque toutes les inventions, toutes les découvertes et tous les perfectionnements qui ont le plus servi et honoré l'humanité.

REMARQUES.

Qu'aucun objet, dit l'écrivain allemand Maier, auteur d'une Logique estimée, ne nous paraisse trop minime, aucun phénomène insignifiant et indigne de notre attention. Telle chose qui nous paraît de prime abord complètement inexacte et fausse, peut ensuite, après un plus mûr examen, se trouver en rapport comme effet et cause avec les choses les plus essentielles. Dans la nature tout se tient et s'enchaîne. Un morceau d'ambre qui attire un brin de paille nous a valu un remède pour la paralysie et la théorie de la foudre. Pythagore découvrit les rapports des sons, si importants en musique, en suivant avec attention les coups de marteau dont un forgeron faisait retentir son enclume. Newton, couché sous un arbre, voit tomber une pomme et en déduit la loi de la gravitation universelle. En contemplant les oscillations d'une lampe d'église, Galilée a découvert la loi du pendule.

§. 48. La Culture de l'Intelligence, comme le dit très bien M. Ambroise Rendu dans son Cours de Pédagogie, chap. 55, a un double objet à réaliser ; elle doit donner beaucoup de notions,

beaucoup d'idées et surtout donner des notions et des idées claires et distinctes. Or, c'est par l'exercice de la perception externe ou par l'observation exacte des objets, des parties diverses qui les composent, de leurs qualités, de leur utilité qu'on parviendra à débrouiller les notions souvent confuses et inexactes que les enfants se font des choses par suite d'un examen superficiel ou d'une observation inattentive.

§ 49. Un moyen ingénieux a été mis en ouvrage par la Pédagogie pour donner une base solide à la *Perception*, fixer l'*attention* et *développer* l'esprit d'*observation*; c'est l'*Intuition* ou méthode qui consiste à mettre sous les yeux de l'élève le dessin des objets ou mieux encore les objets eux-mêmes. A l'*Intuition* il faut joindre la *Progression* qui prend l'élève *au point où il se trouve* pour le conduire *au point où il doit être conduit* selon la tâche qui est assignée à l'école ou à la classe dont il suit les cours. L'*Invention* viendra compléter le développement intellectuel de l'élève, en mettant en jeu sa spontanéité, c'est-à-dire les forces vives qui sont en lui par une série d'exercices, de problèmes et de questions bien graduées et prises dans la sphère des objets familiers à l'enfant. Rien n'est plus propre à établir le développement intellectuel de l'enfant sur une base solide, à l'étendre et à le rendre réellement profitable à la jeunesse que l'emploi simultané et combiné de ces trois méthodes, dont nous ne faisons qu'indiquer ici le caractère général, en renvoyant pour la manière de procéder dans le chapitre consacré à l'enseignement.

(A suivre.)

ALEX. DAGUET.

SCIENCES NATURELLES.

DE L'ENSEIGNEMENT DE CETTE BRANCHE D'ÉTUDES DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES
AU POINT DE VUE INTELLECTUEL ET MORAL DES ÉLÈVES.

(Suite.)

Passons maintenant à la botanique. Sans nous laisser entraîner à une physiologie savante, nous ferons une simple description des principaux organes des plantes, en choisissant pour exemple des végétaux usuels, bien connus des enfants. Nous nous arrêterons surtout aux fonctions des

racines, de l'écorce et des feuilles. Nous ferons ressortir la nécessité qu'il y a de n'endommager ni les unes ni les autres. Nous donnerons des directions sur le mode à suivre pour arracher une plante et la replanter ailleurs, sur le choix du terrain et le temps favorable pour cette opération. La propagation des végétaux par la sémination, la bouture, la marcotte, la greffe, attirera toute notre attention. Nous n'oublierons pas la théorie des assolements, les éléments du drainage, les principales maladies des plantes et la manière de les traiter. Des conseils sur l'emploi et la conservation des fruits seront loin d'être inutiles.

Quant aux classifications savantes des naturalistes, nous ne saurions conseiller de les suivre dans nos écoles primaires ; ce sont pour la plupart des mots très difficiles, propres à rebuter les élèves, qui d'ailleurs ne verraient pas trop quels rapports il y a entre certaines plantes d'une même famille, comme entre le chou et le maronnier d'Inde, entre l'épine-vinette et la vigne, entre la mauve et le baobab, entre le pommier et l'aubépine, entre le chanvre et le mûrier. Nous préférons de beaucoup une classification plus simple, usuelle, une classification par laquelle on réunisse en groupes les plantes qui ont des ressemblances frappantes, qui servent aux mêmes usages, qui donnent les mêmes produits, etc. C'est ainsi que nous établirons une première classe de toutes les plantes alimentaires. Et passant rapidement sur les végétaux d'une utilité secondaire, nous nous arrêterons à ceux qui sont pour nous d'une importance majeure. Aurons-nous, par exemple, à parler du froment, nous ferons connaître les espèces de terrains qu'il affectionne, quelles sont les conditions des bonnes semences, par quels moyens on le préserve de la verse, de la rouille et de la carie, les procédés qu'il convient de suivre pendant la moisson lorsque le temps est pluvieux. Les autres céréales seront aussi passées en revue, chacune pour ce qui la concerne.

On aura soin, lorsqu'il sera question de plantes qui, de nos jours, sont atteintes de maladies spéciales, d'indiquer les moyens de les combattre. On sait que le soufre est un bon remède contre l'oidium de la vigne ; et si l'on n'en a découvert aucun jusqu'ici qui puisse être appliqué avec succès contre la maladie de la pomme de terre une fois que celle-ci est attaquée, on peut jusqu'à un certain point la prévenir par une bonne culture.

Nul n'ignore qu'on appelle graminées non seulement les céréales, mais encore cette foule d'herbes qui composent nos gazons et qui peuplent nos prairies naturelles. Eh bien, l'enfant apprendra que les prairies doivent être fumées de temps en temps, car un pré bien fumé donne plus du double de celui qui est abandonné à lui-même ; il saura que la fumure, outre qu'elle fournit des sucs nourriciers, procure l'avantage de butter les plantes, ce

qui augmente leur puissance de végétation. On entrera dans quelques détails sur cette sorte de fumure.

Quant aux plantes fourragères des prairies artificielles, telles que le trèfle, la luzerne, l'esparcette, la vesce, le sarrasin, la théorie des assolements en fera connaître le mode de culture, et quelle est la nature du sol qui leur convient. Comme plusieurs de ces fourrages occasionnent quelquefois le gonflement du ventre chez le bétail, on aura soin de donner les directions nécessaires, soit sur la manière de les recueillir, soit sur celle de les préparer et de les livrer aux bestiaux, afin de prévenir autant que possible cet accident.

Les légumes fourniront l'occasion de dire un mot du jardin potager, de l'endroit qu'il faut choisir pour l'établir, des soins continuels qu'il exige, de la richesse de son sol, des moyens de le protéger contre les vents et les animaux nuisibles.

Du jardin, nous ferons une petite excursion dans le verger, où nous attirerons l'attention des enfants sur les arbres fruitiers. Ils apprendront que, tout en se gardant bien d'endommager l'écorce, on doit enlever la mousse et les lichens qui la recouvrent, que le gui porte préjudice aux arbres, et que ceux-ci doivent être de temps en temps émondés. L'opération de l'échenillage ne sera point oubliée.

Après les plantes du pays, on dira quelques mots des végétaux exotiques qui nous fournissent des substances alimentaires ; mais comme généralement ils ne croissent pas chez nous, on pourra sans inconvénient supprimer les détails qui concernent leur culture.

La seconde classe comprendra les *plantes industrielles*, en tête desquelles nous placerons les végétaux textiles, tels que le cotonnier, le tilleul, le chanvre, le lin, en donnant des directions sur les soins qu'exigent les deux derniers.

Viendront ensuite les plantes oléagineuses, comme le colza, la navette, l'olivier, le pavot ; mais on fera remarquer que l'on tire de l'huile des graines et des fruits de plusieurs végétaux qui appartiennent à d'autres catégories : ainsi la graine de lin, la noix, la faine, etc.

Les *bois d'œuvre* ou *bois de service* occuperont naturellement une place assez importante. Nous rangerons parmi ces plantes industrielles celles qui servent à la charpenterie, à la menuiserie, à la tonnellerie, à l'ébénisterie, à la boisellerie, au charronnage, à la mécanique, etc. Mais comme beaucoup de ces végétaux, outre l'emploi qui vient d'être mentionné, sont encore utiles d'autres manières, on aura soin d'attirer l'attention des élèves sur ce point. C'est ainsi que l'écorce du chêne commun fournit le tannin employé pour tanner les cuirs ; que celui qui croît dans le sud-ouest de l'Europe donne le

liège ; qu'une autre espèce produit la noix de galle qui entre dans la fabrication de l'encre. C'est ainsi encore que parmi les accacias, ces arbres élégants qui ornent nos promenades, et dont le bois est propre aux pilotis, on rencontre celui d'où suinte la gomme connue sous le nom de gomme arabique. C'est ainsi enfin que les arbres résineux, outre les immenses services qu'ils nous rendent comme bois de service, produisent encore la poix-résine, dont on extrait la poix noire, la colophane, l'essence de térébenthine, le goudron, etc.

On fera observer ici que tous les végétaux qui fournissent des bois d'œuvre, peuvent, à des degrés différents, servir de bois de chauffage, lorsqu'on n'a pas intérêt à en faire un autre usage.

On terminera la série des plantes industrielles par l'énumération de celles qui fournissent des couleurs aux arts et à l'industrie.

Dans la troisième classe figureront les plantes médicinales, et elles seront nombreuses, puisqu'il y a peu de végétaux que la médecine et la pharmacie n'emploient pour composer des remèdes. Ainsi l'on mentionnera les plantes qui possèdent les propriétés purgatives, celles desquelles on tire des toniques, celles qui se distinguent par leurs vertus calmantes et adoucissantes, etc.

Nous rattacherons à la même classe les végétaux vénéneux ; mais comme il importe qu'on les reconnaisse sans peine, on les décrira de façon que les enfants ne puissent s'y méprendre. Et pour le cas où malheureusement il se présenterait des cas d'empoisonnement, on ajoutera quelques directions sur la marche à suivre en attendant l'arrivée du médecin.

La dernière classe sera celle des plantes d'ornement en général et des fleurs en particulier : on y parlera donc du parterre et de l'horticulture, et rien n'empêchera de dire aussi un mot des charmantes fleurs de nos prairies. Mais quoique ce chapitre soit celui de la Botanique qui offre le plus d'attraits, on aura soin de n'y consacrer que le temps subordonné à l'importance des végétaux dans l'ensemble des études de la nature.

(A suivre.)

DE LA TENDANCE AGRICOLE ET PRATIQUE A DONNER A L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE RURAL.

« Les hommes approuvent sans examen la marche
» qu'ils ont l'habitude de suivre ; et il n'est pas
» facile de changer les opinions qu'ils ont adoptées
» dans leur enfance, parce que chacun aime mieux
» avoir appris que d'avoir à apprendre. »

QUINTILIEN.

L'enseignement à tous les degrés est devenu l'objet des grandes préoc-

cupations des hommes et des Etats avancés qui rivalisent de zèle et multiplient les sacrifices pour le perfectionnement de la jeunesse. Est-il nécessaire d'ajouter que c'est la préoccupation la plus légitime ?

On est convaincu que l'avenir appartiendra au plus instruit et chacun travaille à le devenir.

Dans le nombre des questions scolaires qui font actuellement le sujet des méditations des amis de l'instruction populaire, il en est une surtout qui est de nature à intéresser chacun, mais tout particulièrement l'ami du progrès agricole.

L'agriculteur qui a fréquenté assidument l'école de son village, dès ses jeunes années, et qui, tout en fécondant son sillon, jette un coup d'œil rétrospectif sur ses études élémentaires, est péniblement frappé du caractère *anti-agricole* et *anti-pratique* de l'instruction qu'il a reçue. Il se demande avec raison, si le programme de l'enseignement primaire ne revêt pas un caractère vicieux, si notre instruction primaire ne pêche pas par sa base. Cette double question a donné naissance à plusieurs autres questions également utiles à étudier et notamment à celle de l'*enseignement professionnel agricole* qui rencontre de plus en plus de faveur et de crédit au sein des populations éclairées.

« On ne s'est jamais assez préoccupé, dit Edmond Magnier, principalement dans les pays français, de conformer l'instruction aux nécessités individuelles ou au régime des diverses classes de la population. »

En effet, sans considérer le caractère des différentes situations du citoyen et de la destinée qui lui est échue ou promise, on a posé le principe d'études uniformes qui ne s'harmonisent que par hasard avec la fonction prochaine de l'élève dans le grand mécanisme social.

« J'avoue, dit encore M. Magnier, que cette unité d'organisation a singulièrement facilité la tâche du législateur, mais elle a beaucoup plus encore affaibli le désir d'apprendre et fait dévier de son but la pensée créatrice de l'instruction publique en faveur des masses. »

Cette uniformité absolue a surtout été funeste aux populations rurales en leur donnant plutôt des notions théoriques et idéales que pratiques et utiles dans la vie réelle. On n'a, en effet, nullement songé à initier la jeunesse villageoise aux pratiques de la vie champêtre tout en travaillant à son développement moral et intellectuel. On s'est borné à suivre un programme général qui, à l'insu de chacun, semble conspirer directement contre le sort des campagnes et notamment contre le progrès de l'industrie agricole.

Puisé dans des livres faits dans les villes et presque toujours pour les villes, l'enseignement donné dans les écoles rurales revêt en général une couleur *anti-agricole* qui doit nécessairement exercer une mauvaise influence

sur l'esprit du futur agriculteur. Cette absence persistante de toute notion relative à la carrière agricole présente incontestablement une lacune fort regrettable et dont les conséquences ont bien plus de portée qu'on ne le croit généralement.

Nourri ainsi pendant plusieurs années de ces livres d'où la vie des champs est complètement absente, le jeune villageois est forcément détourné de sa vraie vocation et appartient déjà par ses goûts et ses aspirations à la vie citadine. Il tend sans cesse à rompre les liens qui l'attachent à la carrière agricole pour embrasser une vie aventureuse où l'attire le faux appât des plaisirs et du gain que l'on fait miroiter à ses yeux.

De là cette indifférence pour la plus belle des professions ; de là ce penchant pour les villes, cette désertion des campagnes qui se manifeste de plus en plus ; de là cette culture routinière et languissante que l'on déplore de différents côtés et ce long état stationnaire du premier des arts, signalé dernièrement encore par M. Quiquerez, de Delémont, président sortant de la Société d'agriculture de la Suisse romande, dans son intéressant rapport du 30 novembre 1865.

Comment admettre, en effet, que pendant 6, 7, 8 ans, que le fils de l'agriculteur passe à l'école villageoise, on ne lui ait jamais dit un mot, jamais donné une notion de l'art qu'il devra exercer dès sa sortie de l'école et pendant toute sa vie ? Vraiment, c'est à n'y pas croire ses propres yeux et ses souvenirs personnels. Il en est cependant ainsi, sauf quelques rares et récentes exceptions.

Dès lors, n'admettra-t-on pas qu'il y a urgence à s'occuper sérieusement des écoles rurales et à y mieux conformer l'enseignement à la profession agricole ? On ne saurait trop le répéter, le plan de l'enseignement rural est assis sur une base qui laisse beaucoup à désirer ; il n'est nullement en rapport avec les besoins réels et l'avenir des enfants appelés à la vie agricole.

Il est en outre suffisamment prouvé aujourd'hui que pour se développer et progresser sans cesse, pour se tenir à la hauteur toujours croissante des besoins généraux, l'art agricole réclame une double force : *intellectuelle* et *musculaire*.

Mais pour que l'instruction rattache la jeunesse à la vie rurale, il faut qu'elle soit appropriée directement aux exigences de son genre de vie ; il faut qu'elle revête *une couleur agricole*. Or il n'est pas de branche qui ne puisse concourir à cette œuvre ; mais les sciences exactes et les sciences physiques et naturelles surtout se prêtent d'elles-mêmes à ces fructueuses appropriations.

C'est donc moins un enseignement professionnel et scientifique proprement dit, non de saison à l'école primaire, que nous demandons qu'une

tendance agricole générale et appliquée à toutes les branches, à tous les moyens d'enseignement.

Malheureusement, les bons livres, les manuels pratiques nous font défaut. Espérons que des hommes généreux et capables se mettront à l'œuvre et doteront nos écoles rurales d'ouvrages élémentaires mieux appropriés aux besoins de la vie usuelle. C'est cette lacune regrettable dans nos livres d'école qui, dans la dernière conférence cantonale, à Fribourg, nous faisait ardemment désirer le succès du concordat projeté entre les cantons romands pour l'élaboration de nouveaux manuels plus conformes à nos mœurs et à nos besoins actuels. L'entente entre les cantons français aurait permis et facilité la création de livres méthodiques plus particulièrement adaptés aux besoins des écoles rurales et d'autres à ceux des écoles urbaines.

Une modification dans le sens que nous venons d'indiquer devient nécessaire dans nos campagnes. Cette réforme est difficile à réaliser parce qu'elle demande le concours de tous. Mais l'importance de la chose est telle que les Sociétés d'agriculture élèveront sans doute la voix en faveur de la réforme projetée et la feront triompher de tous les préjugés.

Notre enseignement rural n'est donc pas à compléter, il est à réformer. Au lieu d'exclure du programme l'objet capital sur lequel devrait se baser tout l'enseignement donné à l'école villageoise, que l'on se hâte de l'y faire entrer et que les différents exercices orthographiques, de rédaction, de calcul, de comptabilité, etc., soient largement puisés dans les ouvrages d'économie agricole, d'hygiène domestique, de sciences naturelles, etc., afin « d'inspirer le goût de la campagne à nos jeunes gens, comme le dit très bien » M. Carpentier, inspecteur d'école en France, en les *familiarisant* de « bonne heure avec la *pensée*, le *langage*, les *opérations*, l'*utilité* et les *agréments* de la *vie agricole*. » Que l'on fasse connaître au jeune agriculteur la nature et l'amélioration des terres, la variété et la culture des arbres, des céréales, des plantes, l'élevage du bétail, l'hygiène agricole, enfin les différentes industries qui se rattachent à la vie champêtre, etc. En un mot, que l'on résume à la portée de l'enfance, combinés dans des exercices de style et d'orthographe, de lecture, etc., les éléments de la profession qu'elle doit pratiquer toujours.

L'instruction revêtira alors le cachet de la plus attrayante utilité. Les familles s'abstiendront de la dédaigner, parce que sans cesser de former des citoyens moraux et lettrés, l'école sera devenue en même temps une initiation à la vie sociale et un utile apprentissage de la vocation future du jeune paysan. Les adolescents, piqués par la curiosité et par un enseignement plus attrayant et plus immédiatement pratique, se rendront aux classes avec plus d'intérêt; leurs inclinations seront satisfaites et, en travailleurs

instruits, ils tireront de leur position honneur et profit. On n'aura pas moins fait un homme, un chrétien, un citoyen, parce qu'on aura fait un agriculteur intelligent. Mais pour former cette pépinière d'hommes intelligents, d'ouvriers capables de comprendre à première vue la pensée du maître, il faut les y initier et les préparer dès leur plus tendre jeunesse.

L'Allemagne est déjà entrée dans la voie des modifications que nous désirons pour notre pays. Des ouvrages pratiques et méthodiques y ont été publiés naguères à l'usage des écoles élémentaires rurales et urbaines, nommément en Prusse, en Saxe, etc. On y a également compris les premiers que l'instituteur doit recevoir une éducation en rapport avec le but de sa mission au sein des campagnes, c'est-à-dire une éducation à la fois morale, littéraire et agricole. Il fallait en outre le soustraire aux dangers dont la jeunesse est environnée dans les villes. Pour atteindre ce double but, les instituts pédagogiques ont été transférés à la campagne, au milieu de la nature, dans des *lieux paisibles* et des *plus propices à l'étude*. Là est leur place naturelle. La Suisse allemande, ainsi que Fribourg, ont imité déjà l'Allemagne. L'exemple donné par elle a aussi ébranlé l'usage traditionnel dans plusieurs autres grands pays. La France, la Belgique, la Hollande, etc., vont entrer dans cette voie sage et nécessaire. Cette même question du transfert à la campagne des écoles normales et de leur annexion à des instituts agricoles, est à l'étude dans les cantons du Tessin et de Vaud. Neuchâtel verra s'ouvrir le 1^{er} juillet 1866 son institut pédagogique et agricole, à Grandchamp, sous l'habile direction de M. J. Paroz.

Un réveil favorable à l'enseignement agricole se manifeste également en France. Une foule de départements émettent, par l'intermédiaire de leur Conseil général, ou par les présidents des concours agricoles, « des vœux pour que les notions d'agriculture soient propagées par tous les moyens possibles et que les instituteurs qui s'en occupent déjà reçoivent des encouragements prodigués. »

A l'œuvre donc, instituteurs primaires ! n'attendez point d'autre appel. Il y a du mérite à devancer le législateur et à travailler à la fois au perfectionnement de l'humanité et au progrès de notre industrie nationale. Plusieurs d'entre vous n'ont pas entendu cet appel, il est vrai. Comprenant les besoins de nos populations et convaincus qu'une culture plus éclairée, plus économe, plus soigneuse, contribuerait puissamment à procurer l'aisance et le progrès au sein de nos campagnes, ils n'ont pas hésité à ajouter l'enseignement agricole à la tâche que leur imposait le programme.

Les autorités cantonales et les instituteurs doivent donc combler sans retard la lacune existante parce qu'ils ne peuvent plus la tolérer sans entraver le progrès moderne, sans trahir les besoins et l'avenir du pays, et

se rendre ainsi ostensiblement coupables des conséquences graves qui en résulteraient encore. Ce qu'on n'a pas eu la prévoyance de faire pour les pères, qu'on le fasse du moins pour les fils.

La nécessité de faire entrer les connaissances agricoles dans le système d'éducation publique de notre pays, étant mise en évidence, il nous reste à rechercher les moyens de l'organiser sans nuire au développement religieux, moral et intellectuel qui a fait jusqu'ici le fond du programme.

O. PAUCHARD.

CORRESPONDANCE.

Le Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande, siégeant à Fribourg, le 17 mars dernier, avait décidé de prendre une part active et directe à l'*Exposition universelle* et d'adresser à cet égard une lettre à M. le Ministre de l'Instruction publique de France. Le Comité central avait aussi témoigné le désir d'obtenir l'échange du *Bulletin de l'Instruction publique* avec l'*Educateur*. En réponse à cette communication, le Ministre de l'Instruction publique vient d'adresser la lettre suivante à M. Daguët, Président du Comité central:

Paris, 7 mai 1866.

Monsieur le Président,

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, le 30 avril dernier, au nom du Comité central de la Société des instituteurs de la Suisse romande.

J'accepte avec empressement la proposition que vous voulez bien me faire d'entrer en relations avec mon département par l'envoi de la Revue: l'*Educateur*. De mon côté je donne l'ordre que le bulletin administratif du *Ministère de l'Instruction publique* vous soit régulièrement adressé, et vous recevrez incessamment les numéros parus depuis janvier 1866.

Vous pourrez, Monsieur le Président, me faire parvenir l'*Educateur* par l'entremise de la Légation de France.

Je communiquerai votre lettre au Comité d'admission de l'*Exposition Universelle* (Classe 90), pour qu'il puisse vous donner les indications que vous désirez recevoir en vue d'une participation à la dite exposition.

Veillez recevoir, Monsieur le Président, ainsi que vos honorables Collègues du Comité, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Ministre de l'Instruction publique,

Signé : V. DURUY.

Nous avons reçu une correspondance datée de Pampigny (canton de Vaud), où l'on s'inscrit avec assez de vivacité contre le tableau avantageux qu'un de nos collaborateurs, M. Paroz, a fait de l'enseignement des institutrices, dans notre Revue. L'honorable instituteur qui nous écrit se prononce de la manière suivante: « Nous avons, dans le canton de Vaud, à peu près 250 institutrices en présence d'environ 500 instituteurs. La plupart de nos institutrices ont fait, à l'école normale, des études plus ou moins complètes, sont pourvues d'un diplôme de capacité et sont, par conséquent, très capables de diriger une école du degré inférieur, et d'enseigner les ouvrages du sexe. Mais qu'arrive-t-il généralement, lorsqu'une institutrice a fonctionné deux ou trois ans? C'est que le plus grand nombre se marient, la plupart dans la localité même où elles sont en fonctions. Ensuite arrive la famille, et avec elle les soucis, les inquiétudes, en sorte que l'activité de l'institutrice se trouve partagée entre son ménage et son école. Est-il possible qu'une femme, placée dans de telles conditions, puisse continuer à bien diriger une école et lui vouer tous les soins qu'elle exige? Comment concilier cet état de choses avec ce principe de pédagogie: « L'instituteur doit tout son temps et tous ses soins à ses élèves? » Quelles que soient les connaissances et les qualités d'une femme, nous ne pouvons croire qu'elle puisse diriger simultanément et une école et son ménage. L'un sera forcément sacrifié à l'autre.

D'un autre côté, si la femme est douée de qualités que personne ne songe à lui contester, elle est aussi, par sa nature même, plus accessible à la jalousie que l'homme, et, pour peu qu'une institutrice ait de prétention, d'amour-propre, qu'elle se croie, à tort ou à raison, égale, ou peut-être même supérieure à l'instituteur, elle sera portée à jalouser ce dernier un peu dans tout. Et une fois mariée, pour peu qu'elle se sente d'appui dans la localité, cette jalousie ira en s'augmentant, au grand détriment de l'école.

L'institution des institutrices est florissante, dit-on, dans les pays d'outre-mer, et l'on en conclut qu'elle produirait de bons résultats ailleurs. Ce fait ne prouve qu'une chose: c'est que ces pays-là sont beaucoup moins avancés que nous. D'ailleurs, rappelons-nous que ce sont ces mêmes pays qui naguères nous ont dotés des idées religieuses étroites qui dominant dans certaines régions de notre pays et dont l'enseignement par les femmes, si jamais il doit être prépondérant chez nous, serait le triste complément.

C'est une erreur de croire que pour bien enseigner il n'est pas nécessaire de savoir beaucoup de choses. Nous pensons, au contraire, que plus l'enseignement est élémentaire et simple, plus il exige de connaissances variées, afin de pouvoir présenter les idées sous toutes leurs faces et les mettre à la portée de ceux à qui elles s'adressent; or sous ce rapport, il est évident que l'homme, par sa nature, par ses goûts, par ses inclinations et son activité est bien plus propre à acquérir des connaissances solides et à les communiquer d'une manière logique et méthodique que la femme. Soutenir le contraire, ce serait

simplement vouloir prétendre que l'homme est plus apte à tricoter que cette dernière.

Votre correspondant nous dit aussi que, dans le canton de Berne, les institutrices, loin de nuire à l'amélioration du traitement des régents, lui sont, au contraire, très favorables. Dans notre canton il n'en a pas été tout à fait ainsi lors de la révision de la loi scolaire. On vit alors les institutrices se mettre en campagne d'un bout du canton à l'autre pour réclamer contre la position inférieure qu'on leur faisait relativement aux instituteurs. Une pétition fut même adressée à l'autorité législative par 238 de ces dames, dans laquelle, par une courtoisie toute féminine, on jalousait ouvertement les instituteurs. L'autorité législative fit bonne justice de ces tendances d'une partie du corps enseignant à vouloir rabaisser l'autre, et les traitements proposés pour les uns comme pour les autres, furent généralement maintenus. Nous désirons vivement, dans l'intérêt de nos collègues du canton de Berne, que, lorsqu'on s'occupera de leur position matérielle, un tel antagonisme ne se produise pas au milieu d'eux.

Enfin, nous dirons, pour terminer cette lettre déjà un peu longue, que, prétendre que les institutrices doivent être exclues d'une manière absolue de l'enseignement, comme vouloir prétendre qu'elles doivent y occuper une position prépondérante sont deux opinions également exagérées. L'emploi des institutrices peut présenter des avantages, en restant dans de justes limites. Mais quels que soient ces avantages, l'enseignement donné par de bons instituteurs sera toujours préférable, comme étant plus méthodique, plus logique et surtout plus solide. Aussi pensons-nous que tout peuple qui comprend ses intérêts intellectuels donnera à l'enseignement de l'homme une beaucoup plus large part qu'à celui de la femme, et fera du premier la règle et de l'autre l'exception.

GODERAY.

Vouvry (Valais), le 12 mai 1866.

Monsieur le Rédacteur,

Je suis on ne peut être plus satisfait de la marche de votre feuille pédagogique. Les hautes et importantes questions que les honorables personnes qui la dirigent y traitent, me font espérer qu'elle ne peut manquer d'obtenir l'approbation générale de tous les instituteurs, n'importe à quelle opinion et à quelle confession ils appartiennent.

Oui, Monsieur, elle doit être appréciée bien profondément des citoyens à qui elle est destinée et des amis de l'instruction et de son développement.

Ce qu'il y a de bien et de beau, c'est de voir que toute idée politique et religieuse est bannie des colonnes de cette feuille essentiellement fondée dans le but de former de bons instituteurs et de consolider de plus en plus l'instruction. Conséquemment il est à espérer que ce journal tout à fait nouveau prendra

une bonne existence, se propagera et rencontrera de nombreux abonnés dans toute la Suisse française et ailleurs.

Mais spécialement parce que j'aime et que je tiens beaucoup à votre journal, je voudrais qu'il pût paraître plus souvent, au moins toutes les semaines une fois, le samedi par exemple.

CHRONIQUE BIBLIOGRAPHIQUE.

REMARQUES SUR L'INSTRUCTION PRIMAIRE par un ami de l'enfance.

Lausanne, chez Georges Bridel. 1866.

Pour avoir toute leur actualité, ces remarques auraient dû paraître, comme l'avoue l'auteur lui-même, avant la rédaction de la loi vaudoise. Mais comme ce livre, malgré l'exiguité de son volume (46 pages), renferme un grand nombre d'observations justes, de vérités générales indépendantes des circonstances, nous devons nous féliciter de leur publication quand même.

Les *Remarques* ont d'abord pour objet la *position de l'instituteur primaire* dont l'auteur déplore la médiocrité. Si l'on rétribuait convenablement l'instituteur, on aurait le droit d'exiger plus de capacité et de dignité. Les *Commissions d'Ecole* sont ensuite prises à partie comme n'étant ni assez compétentes ni assez dévouées. Au lieu des 12 séances annuelles, que veut la loi, elles en ont cinq ou six au plus. L'auteur ne voudrait qu'une Commission par paroisse, et lui allouer un jeton de présence. Les *Inspecteurs* ont leur tour. L'honorable auteur voudrait que les inspecteurs, au lieu de ne faire qu'une apparition rapide, inspectassent réellement et s'assurassent non seulement de la somme des connaissances acquises, mais aussi de la bonté de Méthode mise en œuvre par le maître pour faire *penser* les élèves. L'inspection finie, l'inspecteur s'aboucherait avec la Commission d'Ecole pour lui communiquer le résultat de son examen et entendre les observations de la Commission locale. Enfin, la *fréquentation d'école* donne lieu à des remarques affligeantes sur les absences et surtout sur les *dispenses* qu'on accorde trop libéralement aux élèves. La brochure se termine par le *vœu de voir simplifier certaines branches* et surtout certaines ré citations mécaniques, et voudrait voir les écoles faire marcher de front la lumière et la piété.

A. D.

CHRONIQUE SCOLAIRE.

BERNE. — Les autorités scolaires et le corps enseignant étaient réunis en un fraternel banquet au Casino. Soudain, l'un des chefs de la réunion se lève et,

après avoir remercié MM. Röthlisberger et Türi, instituteurs primaires, des bons services qu'ils rendent à l'enseignement, l'un depuis 33 ans, l'autre depuis 25 ans, il remet au premier une montre en or de prix et au second un étui contenant une douzaine de cuillers d'argent. C'est par de pareils traits que se distingue un pays ami de l'instruction publique et sympathique à ceux dont la vie y a été consacrée.

— Le 11 avril dernier, l'école cantonale a perdu, en M. Joseph Schild, un de ses professeurs les plus actifs et les plus capables. En dehors de son enseignement, M. Schild avait aussi rendu d'excellents services pour la culture alpestre et fait une heureuse application des idées de Liebig, le grand chimiste allemand. Comme homme privé, M. Schild laisse aussi les regrets les plus mérités; car, sous une enveloppe un peu rude, se cachait un cœur loyal et généreux. M. Schild, Soleurois d'origine, était né à Granges, au canton de Soleure. L'année dernière, il avait présidé la Société des Amis de la Culture alpestre réunie à Schwytz.

ARGOVIE. — La littérature pédagogique s'est enrichie ces dernières semaines de plusieurs ouvrages intéressants. Nous citerons entre autres les *Distiques pédagogiques*, de M. Otton Suttermeister, ci-devant maître d'allemand à l'école normale de Küssnacht, près Zurich, et aujourd'hui professeur à l'école industrielle d'Aarau. Un autre ouvrage dans un genre tout pratique, un *Petit Guide pour les ouvrages du sexe et de l'économie domestique*, vient de sortir des presses de Schultess, à Zurich. Cet ouvrage, de 130 pages in-16 avec plusieurs planches (au prix de fr. 1.40 cent.), a pour auteur l'expérimenté et habile directeur d'école Kettiger. Cet excellent petit livre en est à sa 3^e édition.

— M. Holzinger, anciennement directeur du collège de Morat et aujourd'hui professeur à l'école cantonale d'Aarau, vient d'être promu à la place de recteur de cette école pour le terme de 6 ans.

THURGOVIE. *Kreuzlingen*. — L'école d'agriculture de ce canton, après avoir subi une crise dangereuse en 1864, en est sortie victorieuse. Lors de l'examen du 20 avril, elle comptait 28 élèves dont 14 Thurgoviens. Les 14 autres appartiennent aux cantons de St-Gall, Berne et Vaud. La direction habile de M. Schatzmann promet une prospérité plus grande à l'établissement.

ST-GALL. — La commune scolaire de Tablat a célébré, le 8 mai dernier, une belle fête: l'inauguration de la nouvelle maison d'école de Neudorf. Il y a eu grand cortège formé par le clergé, les autorités civiles et les enfants accompagnés de leurs maîtres et précédés de la musique. Un *Te Deum* a été chanté à l'église de St-Fiden. Des arcs de triomphe avaient été érigés et ornés d'inscriptions pleines d'à-propos. Un chœur d'hommes alternait avec la musique et les discours des orateurs, M. le président Forrer et M. le curé Kayser. La fête fut terminée par un petit repas offert aux enfants dans une brasserie voisine. (*Feuille populaire pour la Suisse catholique*).

Une lutte assez vive a surgi dans ce canton au sujet de l'introduction pro-

jetée des ouvrages scolaires de M. Scherr, ancien directeur de l'école normale de Zurich et pédagogue ou plutôt *didacticien* célèbre (1).

Les adversaires disent que l'emploi des ouvrages de Scherr réduit le maître aux fonctions d'un *moniteur*, voire d'une simple machine ; c'est le livre qui est le principal ; le maître n'est qu'un accessoire. Ils disent encore que le système de Scherr développe outre mesure les connaissances positives ou réelles sans pour cela arriver à des résultats scientifiques ; toutes les notions qu'on acquiert ainsi demeurent imparfaites et superficielles. Le *Tagblatt* de St-Gall s'est fait l'écho de ces critiques et insiste pour la composition d'ouvrages spéciaux pour ce canton.

Les partisans de Scherr répondent à ces observations qu'on a rarement vu d'écoles plus vivantes et couronnées de plus de succès que les écoles où on suit les méthodes de cet homme distingué. Ils nient qu'il y ait plus de mécanisme et de notions superficielles dans les écoles de ce système que dans les autres. La *Schweizerische Lehrer-Zeitung*, à laquelle nous empruntons ces détails, s'était d'un jugement porté dans notre feuille sur M. Scherr que nous avons en effet appelé un homme éminent dont on peut ne pas partager les principes, mais dont on doit respecter les talents et l'expérience.

P.-S. La Conférence cantonale des instituteurs, réunie sous la présidence de M. Zuberbühler, directeur de l'école normale, a voté, par 41 voix contre 19, l'introduction des ouvrages de Scherr, moyennant certaines modifications.

— Jeudi, 17 mai, est décédé M. Büchel, maître à l'École secondaire des filles de la ville de St-Gall. C'était un instituteur accompli et paternel, dans le plus vrai sens de ce mot, aimé et honoré de tous ceux qui l'ont connu. Il enseignait depuis 25 ans au chef-lieu, après avoir débuté à Rüthi, Ruffi près Schännis et Uznach.

TESSIN. — Pour honorer un professeur aimé et distingué de ce canton, ses élèves, ses collègues et des amis de l'éducation lui ont érigé un monument en marbre avec cette inscription en lettre d'or :

« A Emile-Eugène Cavigioli qui a consacré toute sa vie à l'éducation. — Instituteur à Ponte-Tresa, puis professeur à Locarno, Faïdo, Poggio, Bellinzona. » Cette froide pierre est élevée par le cœur brûlant de reconnaissance et d'affection inaltérable de ses élèves, de ses collègues et de ses amis. »

(1) Les Allemands disent *méthodiste*, c'est-à-dire *ferré sur la méthode*. La singulière acception que ce terme a reçue en français ne nous permet pas de nous en servir dans le même sens que les Allemands.

CORRESPONDANCE DU JOURNAL.

A M. G**, à P** en Portugal. Les ports sont trop élevés, et l'envoi pour le moment superflu. On vous en a écrit par lettre particulière.

Le Rédacteur en chef, ALEX. DAGUET.

CH. MARCHAND, IMPRIMEUR-ÉDITEUR.